

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
CANTON DU TARAVO ORNANO

Liberté – Egalité – Fraternité

MAIRIE DE COTI-CHIAVARI
(Code postal 20138)

Délibération n°32.2021

LE MAIRE DE COTI-CHIAVARI

SEANCE DU DOUZE AVRIL DEUX MILLE VINGT ET UN

Le lundi 12 avril 2021 à 14 heures

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Afférents au Conseil
Municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 11
Absents : 4
Qui ont donné pouvoir : 0

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Félix PERETTI, le 1er Adjoint.

Présents : Jean Paul ANTONA, Céline BATTESTI POGGI, François-Joseph FOTI, Olivier FRANCESCHI, René MAILLET, Dominique PELLETIER, Alexandre PERETTI, Félix PERETTI, Hélène POGGI, Pierre POGGI, Catherine SANSONETTI.

Absents : Henri ANTONA, Jacques ETTORI PERETTI, Lucien LACOMBE, Julien PERETTI

Date de la convocation

02/04/2021

Date d'affichage

14/04/21

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le

Le quorum est atteint :

oui

non

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.21121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Publication ou notification
le

Secrétaire(s) de séance : Olivier FRANCESCHI

Objet de la délibération : Approbation du BP M14 2021

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Président soumet au Conseil le vote du budget primitif 2021- M14 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix pour, 00 voix contre et 00 abstention,

APPROUVE le document budgétaire tel que présenté;

DONNE délégation à l'exécutif de signer tout acte et document se rapportant à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré à COTI CHIAVARI, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents

